

J'ai rencontré Mathieu Klein. J'avais exprimé sur mon site un certain nombre de divergences entre lui et moi, et cette rencontre à l'approche des élections municipales de Nancy a eu lieu à ma demande.

J'ai toujours dit qu'il était souhaitable de rompre avec des décennies d'une majorité nancéienne passéiste, de rompre aussi avec des méthodes, un microcosme toxique, les petits arrangements

entre amis synonymes de régression sociale, de dégradation des services publics et de manque

d'attractivité pour la ville-centre.

C'est pour cela que, même si j'ai une relation amicale avec Laurent Hénart, j'ai toujours dit qu'il n'était pas souhaitable qu'il continue à être maire de Nancy.

Avec Mathieu Klein, nos relations ont toujours été calmes et apaisées. Mais aujourd'hui, ce qui fait ma force, c'est que je suis un homme libre, sans dogme, ni dieu, ni maître... je dis donc et j'écris librement ce que je pense et cela dérange souvent. Mais cela a l'avantage d'exposer publiquement un certain nombre de sujets d'intérêt public, pour que les citoyens soient informés.

On s'est donc rencontré avec Mathieu, comme il nous est arrivé souvent dans le passé de nous rencontrer de façon informelle pour débattre. Nous avons discuté en ce moment crucial pour l'avenir de Nancy et de la Métropole, à aucun moment il n'y a eu la moindre velléité de négociation, pas de sujets d'intérêt personnel, il ne s'est agi que de discuter des sujets qui font débat entre nous.

Cette mise à plat était nécessaire, nous nous rejoignons clairement sur la plupart des sujets et lorsque nous ne nous rejoignons pas, nous ne sommes pas si éloignés que ça et de toutes

façons la discussion restera ouverte.

Je suis convaincu que voter Mathieu Klein dimanche est une immense opportunité pour la ville de Nancy. Choisir de voter Mathieu Klein, c'est choisir le progrès et l'amélioration de la qualité de la vie des habitants. J'apporte sans équivoque mon soutien à Mathieu Klein et à l'équipe

qu'il mène pour les élections municipales de Nancy ce dimanche 28 juin 2020.



